

KESAKO: Traité consolidé?

Par **missjedy**, le **27/07/2009** à **16:34**

Bonjour,

Est-ce que quelqu'un pourrait m'expliquer ce qu'est un [i:2dysvisj]traité consolidé[/i:2dysvisj] (concernant l'Europe) j'ai cherché dans mes cours d'institutions européennes, mais étant donné que ma prof a fait grève les 3 premiers mois, il me manque pas mal de choses, et je ne trouve rien sur google.

Merci d'avance .

Par **mathou**, le **27/07/2009** à **17:48**

Bonjour,

En principe " consolidé " désigne un texte à jour des dernières réformes et des derniers ajouts. Mais peut-être que c'est différent en droit international ou communautaire 

Par **missjedy**, le **28/07/2009** à **18:24**

ok je comprends un peu mieux là!

Parce que dans un sujet d'examen la question était : Pourquoi parle-t-on de traité consolidé à propos de l'Union Européenne ?

Je comprenais pas ce que voulait dire consolidé .

Merci !!